



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le Covid-19 a contribué à diminuer l'écart salarial
(et ce n'est pas une bonne nouvelle)**

Bruxelles, le 28 septembre 2022 – La pandémie de Covid-19 et les mesures sanitaires ont eu un impact important sur l'emploi en 2020. L'impact sur l'écart salarial est toutefois resté limité et pourrait même sembler positif à première vue : l'écart salarial s'est en effet légèrement réduit par rapport à 2019. Il n'y a néanmoins pas de quoi se réjouir : cette baisse serait principalement due au fait que de nombreuses femmes touchant des salaires peu élevés n'ont pas pu travailler.

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes publie de nouveaux chiffres sur l'écart salarial basés sur les données de 2020 de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS). L'écart salarial s'élève à 8,5% après correction pour la durée de travail, et à 21,6% sans correction. Ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année précédente. Généralement cette diminution confirme l'amélioration progressive de la position des femmes sur le marché du travail. En 2020, cependant, la situation était différente. Les pertes d'emploi et le chômage temporaire ont touché les ouvriers et les ouvrières de manière disproportionnée. L'absence, sur le marché du travail, des ouvrières, qui ont souvent des salaires très peu élevés, fait qu'elles n'ont pas été prises en compte dans le calcul du salaire moyen des femmes. Conséquence : un salaire moyen plus élevé pour les femmes en 2020 et un écart salarial plus petit.

Bien que tout le monde ait été confronté à la pandémie, il est vite apparu que ses effets étaient inégalement répartis. Les personnes ayant de faibles qualifications n'ont en général pas pu télétravailler, les contrats temporaires n'ont pas été renouvelés et celles et ceux qui étaient au chômage pendant cette période y sont resté-e-s. Parmi les personnes faiblement qualifiées, un grand écart de genre se dessine également : les femmes sont souvent plus vulnérables que les hommes. Leurs salaires sont généralement beaucoup plus bas que ceux des hommes peu qualifiés. En outre, 71% des ouvrières travaillent à temps partiel, contre seulement 15% des ouvriers¹. Les salaires horaires en moyenne déjà très bas des ouvrières donnent donc de très maigres résultats à la fin du mois.

Michel Pasteel, directeur de l'Institut, explique : « *Les conséquences de la pandémie ont été inégalement réparties. Les personnes qui étaient déjà vulnérables sur le marché du travail ont souvent été les plus durement touchées. Pensez aux aides ménagères, aux aides de cuisine, aux ouvrières dans les usines, etc. Nous devons mener des actions ciblées pour soutenir ce groupe, afin qu'il puisse garder la tête hors de l'eau lors des crises actuelles et futures.* »

Sarah Schlitz, Secrétaire d'Etat à l'Egalité des genres : « *La pandémie de Covid-19 et les mesures visant à l'endiguer ont touché les femmes de manière disproportionnée. Largement majoritaires dans de*

¹ Source : ONSS (calcul IEFH), données de l'année 2020.

nombreux métiers dits essentiels – métiers de la santé et l'aide aux personnes, de la grande distribution, de la petite enfance, du nettoyage... – les travailleuses ont souvent été aux premiers rangs de la lutte contre la pandémie, alors même que ces métiers souffrent de dévalorisation sociétale et financière. Les femmes les plus vulnérables en particulier ont été frappées de plein fouet par les conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire. Voilà pourquoi je lance aujourd'hui l'appel à projets « Bread & Roses » (« Du Pain & des Roses ») qui favorisera l'inclusion et le maintien durable des femmes en situation de vulnérabilité en tant que salariées et/ou en tant que indépendantes sur le marché du travail. »

Pour préparer et rédiger les rapports relatifs à l'écart salarial, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes collabore avec le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, Statbel (DG Statistique - Statistics Belgium), l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS) et le Bureau fédéral du Plan.